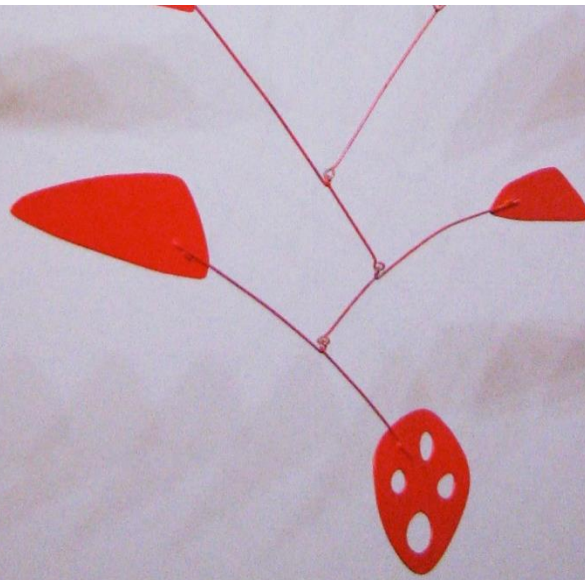


Penser les pratiques juridictionnelles au service d'un espace de justice



Programme 2024

Grand'chambre de la Cour de cassation

Les pratiques juridictionnelles restent souvent cachées derrière l'office du juge de dire le droit en appliquant la loi. Elles sont pourtant aussi anciennes que nombreuses et variées. Les pratiques qui vont intéresser le cycle sont celles qui traduisent la volonté du magistrat, dans son environnement en transformation et fort de son éthique, de répondre aux besoins des justiciables et de la société, par son apport à la construction d'un espace de justice.

Il s'agit par ce cycle de conférences, centré sur le juge, de mettre en évidence la richesse de ses apports, en tant qu'être humain, et au-delà des décisions rendues dans sa mission d'appliquer la loi. La recherche conduira à révéler des pratiques que le juge invente, élabore et met en œuvre, en interaction et coopération avec les autres acteurs de la chaîne du droit au service d'un espace de justice répondant aux défis nouveaux. Le cycle conduit ainsi à identifier ces pratiques juridictionnelles innovantes ou d'adaptation et à en rechercher l'élément déclencheur, l'objectif et la fonction poursuivis, le processus d'élaboration, la portée et le contrôle éventuel.

Le cycle s'inscrit dans une recherche à la fois interdisciplinaire puisque l'analyse des pratiques et d'un espace de justice passent par une approche sociologique, psychosociologique et historique, et comparative tant entre les ordres nationaux au sein de l'Union européenne et dans le monde, qu'entre les ordres juridictionnels internes.

Si, pour témoigner des pratiques innovantes au service d'un espace de justice, la majorité des intervenants sont des magistrats de l'Union européenne, et si les magistrats français qui s'exprimeront relèvent tant de l'ordre judiciaire que de l'ordre administratif et représentent les différents degrés de juridiction, le cycle associe à la réflexion les avocats et les universitaires : ces échanges à l'initiative de la Cour de cassation se présentent ainsi, en tant que tels, comme une pratique au service d'un espace de justice.

COUR DE CASSATION

21 novembre 2024

Dans l'espace de justice, les pratiques juridictionnelles au service du futur

Allocution d'ouverture : **Christophe SOULARD**, premier président de la Cour de cassation

Intervenants:

- **Laurent FABIUS**, président du Conseil constitutionnel
- **Nicolas BONNAL**, président de la chambre criminelle de la Cour de cassation
- **François ANCEL**, conseiller à la première chambre civile de la Cour de cassation
- **Marie-Anne FRISON ROCHE**, professeure de droit privé et sciences criminelles
- **Sonya DJEMNI WAGNER**, avocate générale, chargée de mission auprès du Procureur général de la Cour de Cassation
- **Catherine PEDAMON** président, England & Wales, AJFB/FBLS, Programme Director, Commercial Pathways, LLM courses, Senior Lecturer, Westminster Law School
- **Andreas PAULUS**, doyen de la Faculté de droit et professeur titulaire de droit public et international à l'Université de Goettingen, ancien juge à la Cour constitutionnelle fédérale d'Allemagne

2 décembre 2024

Séance conclusive

Modérateur: **Lukas RASS-MASSON**, professeur de droit privé et sciences criminelles à l'Université Toulouse Capitole

Intervenants:

- **Nathalie LIONET-PRZYGODZKI**, professeur de psychologie sociale appliquée à la Justice à l'Université de Lille
- **Pierre MOUSSERON**, professeur de droit privé et sciences criminelles à la Faculté de Droit de Montpellier
- **Jean-Louis HALPÉRIN**, professeur de droit à l'Ecole Normale Supérieure

Propos conclusifs: **Tarik LAKSSIMI**, agrégé des facultés de droit, Chef du département recherche de l'école nationale de la magistrature.